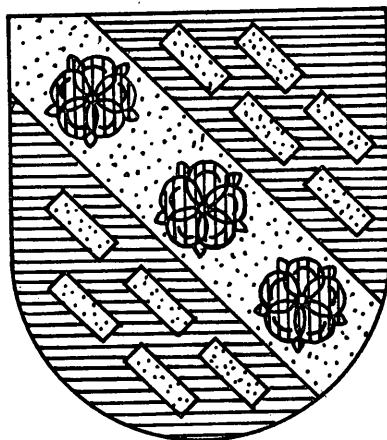




Écu des Bellevaux

ancienne famille neuchâteloise,
que l'on voit encore sculpté
rue du Pommier 12.

Vue sur un des anciens fiefs du pays, Bellevaux

Près du château primitif.

Non loin du lieu où se dressait l'ancien château de Neuchâtel, joutant la Tour des prisons juchée sur un roc escarpé dominant la rive et d'où la vue était étendue, se trouvait en contre-bas au sud-est une maison forte construite comme l'ancien castel sur une base dont l'épaisseur des murs, la dureté du mortier, la qualité des matériaux indiquaient l'ancienne origine. Sur ces fondements d'une pierre empruntée sans doute au rocher même, l'on édifie en tirant parti de la carrière de pierre jaune de Saint-Nicolas, des murs moins épais, mieux taillés à l'extérieur, qui abriteront nos anciens comtes et serviront de fortin dominé par une tour à étroites meurtrières, à couronnement crénelé, belvédère, poste d'observation.

Peu après, une haute muraille et la Tour de Loriette fermeront la ville de ce côté. A mi-hauteur, c'est donc une maison forte toute voisine qui barre l'accès de ces lieux escarpés, prolongés plus tard par le Crêt de Bellevaux, formé à la rue de la Pommère, par l'amas des déblais de l'incendie de 1714.

Quand on désaffecte le château primitif dominant l'Évole pour en construire un nouveau surplombant l'ancien Seyon et l'Écluse, cette maison fortifiée dépendant d'un primitif système défensif, passe aux mains d'une famille de notre pays, les Bellevaux.

Girard de Bellevaux figure, en 1215, parmi les ministériaux des comtes. Un autre Girard obtient, en 1345, du comte Louis, ce fief important pour l'époque.

Sait-on qu'en pays neuchâtelois, il exista quelques fiefs ? Sur leur passé curieux, n'ignore-t-on pas tout ?

M. Arthur Piaget a fait l'histoire du fief Grand Jacques au Vautravers, fief qui fut apanage de la famille Chambrier et l'un des plus intéressants. Il n'est pas superflu de faire revivre un instant quelque autre exemple, celui de Bellevaux, fief dont les titulaires habitent cette pittoresque maison que l'on remaniera en plusieurs étapes.

Vers 1600, c'est immeuble à haut pignon orienté au levant face à la ville, et au couchant face à une jolie terrasse se déroulant le long de pacifiques créneaux. A l'extrémité de la dentelure de ce mur découpé, sous le système bourgeonnant des bâtisses de l'ancien château, se montrait, coquette, une tourellé à bonnet pointu. De la façade côté lac, presque borgne, une galerie de bois, couverte, en saillie et à mâchicoulis, laissait choir sur les grèves tout ce que vous voudrez...

Vers cette époque, la Tour des prisons est beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle se prolonge par un haut toit de tuiles, girouettes au faite. Vue du lac, sa lourde taille semble en faire le chef de file du cortège des autres tours de la ville, autant de flèches dont la prétention à piquer vers le ciel va toujours diminuant vers l'orient jusqu'à cette épingle isolée qu'est au bord de l'eau, près d'une battue, la tour Salanchon.

Mais qu'était-ce que le fief de Bellevaux et d'abord qu'était-ce qu'un fief ?

Les fiefs à l'origine.

Le mot fief, issu du gothique *faihu* par l'intermédiaire de nombreuses formes latines et romanes, et signifiant primitivement *bétail*, prend avec le temps un sens plus général d'objet échangeable, appréciable en argent, puis de bien mobilier et enfin d'immeuble même. Le feudataire est quiconque reçoit semblable concession. On donne en fief non seulement terres et maisons, mais serfs, revenus fonciers, profits de justice, péages, dîmes ecclésiastiques, pensions, offices, fonctions administratives ou judiciaires. Au IX^e siècle, ces avantages se transforment par leur combinaison avec un lien de vassalité, en concession réelle contre engagement personnel. Le plus souvent, l'objet du fief est terre cultivable ou offices concédés sous l'obligation de payer un cens ou d'acquitter des services. L'investiture, la tradition ou transmission du fief se fait jadis par remise au vassal d'un objet mobilier représentant l'immeuble, le droit ou l'office inféodé, par exemple une motte de gazon, une branche d'arbre, un gond de porte, une épée, un bâton, un anneau ou un gant !

Chez nous, l'on ne repère pas de semblables usages, mais on retrouve mentionné plus tard dans les *Manuels du Conseil d'État*, ou d'autres manuscrits, l'érection ou la tradition des quelques fiefs nobles de notre pays ainsi que le cérémonial d'usage. En France, dès le XIII^e siècle déjà, une ordonnance interdit à tout roturier de tenir fief noble dans le domaine de la Couronne.

Le Conseiller d'État et chancelier Georges de Montmollin a laissé un manuscrit dont il existe quelques copies, mais qui ne fut jamais édité, sur la nature juridique des fiefs de notre région. Ce *Traité des fiefs*, daté de 1679, — rédigé pour l'éclaircissement des droits de Son Altesse Sérénissime sur les baronnies de Gorgier et de Vaumarcus, après décès de Jacques-François de Neufchâtel, dernier mâle de sa famille, — s'étend à l'examen des titres des seigneuries de Travers et de Valangin. Il définit les fiefs appelés le *Pressoir de*

Colombier, le *fief mouvant de Colombier* ou encore le *fief de Diesse*, entièrement dispersé, précédemment l'un des plus considérables, tenant premier rang aux Audiences avec Olivier de Diesse auquel la ville achète jadis la Tour de Diesse.

Le fief de Bellevaux.

Si Montmollin mentionne Bellevaux, sujet dont traitent aussi ses pseudo-*Mémoires*, il est muet sur la famille Bellevaux, se bornant à dire que Marguerite, dernière descendante, institue Guillaume Regnault, son héritier. Les pièces d'un dossier « Bellevaux » au château, les notices Boyve et Montmollin, rapprochées d'une grosse liasse de papiers privés et de nombreux plans en couleurs, que l'on retrouve encore aujourd'hui dans la charmante maison de Bellevaux, au tournant du Pommier, permettent de retenir ce qui suit.

En 1345, le comte Louis échange avec Girard de Bellevaux et son épouse Éléonore divers biens. Girard est sans doute puissant personnage puisqu'il cède au comte, parmi des terres qui accommodent ce dernier, le Bois de l'Hôpital de Neuchâtel, contre cens, rentes directes, et fief qui va prendre son nom.

Le fief consiste en argent, en froment, en une dizaine d'hommes taillables et de main morte, et en partie de la grande dîme d'Areuse, qui passera plus tard au seigneur de Colombier. Il comprend maison de refuge, cour et jardin de Bellevaux, trois jardins derrière la Motte, un grand parchet de vignes dit clos de Bellevaux à la Maladerie (Maladière), champs sur la Thielle, trente-deux poses de terre au Val-de-Travers, sans compter les moulins d'Areuse. La maison de Bellevaux, avec caves et pressoirs, granges, remises et courtils, était donc perchée comme dit ci-dessus. C'est dès lors demeure de maître d'un petit seigneur ayant droit de juridiction dans l'enceinte de l'appartenance de sa maison, siège du fief.

Tous les Bellevaux, Girard, Jean, avec sa femme Isabelle de Cléron, Conrad et plusieurs Guillaume se succèdent jusqu'à ce que Marguerite dont parle Montmollin, — une Marguerite à tête doucement penchée sous un bonnet d'or et à gracieux pétales qui s'effeuillent avec l'âge, — le lègue à son neveu Guillaume Regnault. Regnault ou Reynold est écuyer, seigneur de Donneloye, châtelain de Dompierre.

La fortune des Bellevaux, éteints, s'est durant deux siècles augmentée de dots, de terres, cens ou droits à Cornaux, Saint-Blaise, Marin, Thielle ou au « Valderuds ». Parmi ces articles plus tard incorporés au fief, s'étalent au soleil, aux abords de Vilars et de Fenin, sous de doux noms, Champ-Grellion, Champ-de-l'Étrine, les Forches, Tremblet, l'Esset, la Bellière, la Cheneurette, la Rainsieure, et, sauf votre respect, la-vy-Charogne. Des tas de bons paysans et de vigneron, parlant patois à vous broyer le tympan, vont apporter à ce Guillaume de Regnault avoine pour ses chevaux, froment, chapons et vin de Neuchâtel, argent, paille et corbeilles d'œufs à gober, s'il vous plaît, ou à cuire durs ou mollets! Voilà bien un Reynold qui, s'il était gringalet, dut faire des progrès!

A propos d'un cérémonial et d'autres fiefs.

C'est le 28 novembre 1537 que le gouverneur Georges de Rive investit Guillaume Regnault du fief de Bellevaux et du titre de seigneur de Bellevaux, titre que porteront par la suite, selon l'usage, les après-venants d'autres familles. Le gouverneur reçoit l'hommage au nom de la princesse Jeanne de Hochberg. Le bénéficiaire de tout fief promet d'être bon et loyal vassal. On sait ce que cela comporte. Le souverain, en retour, garantit le fief. C'est un

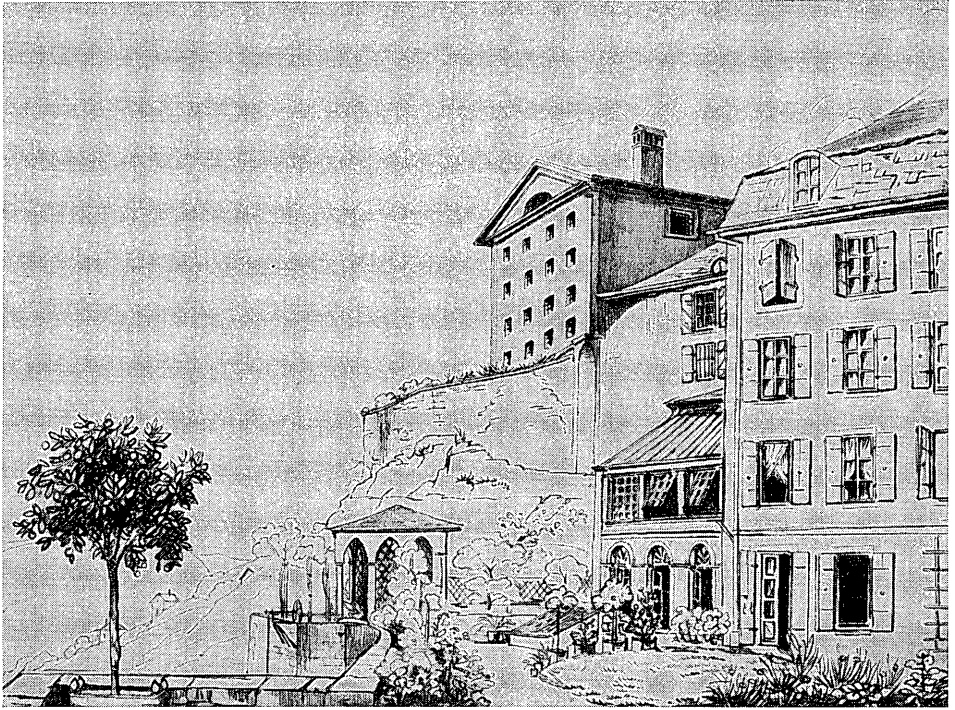


Portrait de Simon de Merveilleux,
seigneur de Bellevaux, conseiller d'État à Neuchâtel, en 1656.
(Propriété de la famille de Merveilleux.)

contrat synallagmatique, bilatéral. La prestation du serment se fait toujours devant la prestigieuse assemblée des Audiences générales. L'inféodé, — qu'il s'agisse de ce fief-là ou d'autres fiefs neuchâtelois comme ceux de Cléron, de Pierre de Vaumarcus, du Terreaux, Grand Jacques, Merveilleux, Baillod, Savagnier, Sorgereux, Hardy, Favarger, Barillier, Chevalier ou autres, — prête au château son serment, à genou, en bottes, sans épée et sans éperons, les mains dans celles du gouverneur.

Il y a même, à Neuchâtel, en 1732, exemple d'opposition — par un conseiller d'État jaloux d'une autre famille — à ce qu'un serment et la nouvelle investiture d'un fief se fassent avec le cérémonial d'usage. Nos fiefs donnent du reste lieu, à travers temps, à pas mal de contestations d'une assez grande complexité juridique. Matière susceptible d'offrir un assez joli thème de doctorat...

Guillaume Regnault, d'une famille fribourgeoise, de Romont, petit-fils de Guillaume de Bellevaux par les femmes, aura un fils, Jacob, mort sans postérité en 1561, et une fille, Denyse, épouse de Jean Gachet. Les époux Gachet-Regnault ont trois enfants, Josué,



Vue de Bellevaux et de sa terrasse vers 1840.

(Dessin au crayon de Pauline d'Osterwald. Propriété de Bosset, Bellevaux.)

Jean-Amédée et nouvelle Denyse Gachet, alliée Muriset. Tous trois obtiennent part et portion de ce fief. Les Gachet, — famille bourgeoise de Payerne, — dont on retrouve les armes d'azur au soleil d'or, sur un vitrail de l'église paroissiale de ce lieu, et qui possèdent aussi les fiefs de Froideville, Frey et Donneloye, vendent, en 1594, celui de Bellevaux à Simon Ballanche.

Simon Ballanche

réunit de nouveau cette riche possession en une main. Il est capitaine au service de France, bourgeois de Neuchâtel, originaire d'Auvernier et de Peseux, bien que sa famille paraisse être venue de la Combe d'Abondance, en pays franc-comtois. Les parents de Simon Ballanche se sont enrichis comme maîtres maçons. Une de leurs principales entreprises est la reconstitution du château d'Avenches. Ils travaillent à la réfection des Moulins de Colombier ou pour la ville de Neuchâtel.

A l'époque où Simon Ballanche, allié de Thielle, acquiert le fief de Bellevaux, la princesse Marie de Bourbon, duchesse de Longueville et comtesse de Neuchâtel, l'anoblit. Elle l'anoblit même, selon la tradition, afin qu'il puisse posséder ce fief noble.

La fille de Ballanche — son héritière — mariée Merveilleux, a un fils

Simon de Merveilleux,

seigneur de Bellevaux, à son tour investi du fief en 1638. C'est personnage important qui, quelque vingt ans plus tard, sera conseiller d'État à Neuchâtel, châtelain de Thielle, commandant des troupes neuchâteloises envoyées au secours de Berne, lors du soulèvement des paysans, de 1653. Quoique maire de Rochefort, il habite avec sa femme, une Chambrier, le siège du fief de Bellevaux où il élève sa famille. Son portrait, encore inconnu, le montrant en habit de velours grenat, existe au Pertuis-du-Sault. Après son décès, c'est Esabeau de Merveilleux, son épouse, qui est investie de ce fief coquet qu'elle gérera durant dix ans et jusqu'à sa mort survenue en 1695.

Ce magnifique ensemble de biens formant belle fortune, échoit alors à l'aînée de quatre filles, Esabeau, femme d'Abram du Terreaux, Neuchâtelois de vieille roche, puisque tirant son nom du Terreaux, ancienne maison forte, à Môtiers. Sa fille, mariée à Henry de Tribolet, fera encore rebondir le fief dans une autre famille en le légant à

Abram de Baillod

fil de sa sœur et de Daniel Baillod-du Terreaux, maire de Travers. Mais voici des embrouilles! La fille d'Henry de Tribolet, Marie-Barbe, épouse de Gédéon de Sandoz, — s'appuyant sur le fait que son père a reçu le fief par contrat de mariage, — réclame Bellevaux pour elle! On se lance dans les jambes fusées et pétards dont la gerbe s'épanouit en bouquet dans le dossier d'un traînard de procès que gagne Baillod. Investi du fief en 1728, il paraît l'avoir mérité puisqu'on le trouve soucieux d'améliorer le domaine et de remanier la maison de maître qu'il habite en familial déjà, bien avant que n'éclate la contestation.

La flambée de 1714.

Dieu sait si, de Bellevaux, l'on avait ouvert, cette année-là, de grands yeux sur ce formidable incendie de tout le quartier de la Pommère, sur cet embrasement du lac à la rue du Château, sinistre qui éclatait précisément dans une maisonnette au bas du siège du fief, le 15 septembre, à 10 heures du soir! Bellevaux est épargné, comme la maison des Chanoines, grâce au hasard d'un fort vent d'ouest qui chasse d'immenses flammes en direction de la tour de Diesse attaquée elle-même. Deux cures, la vieille chancellerie, deux rangées de maisons du Pommier s'évanouissent dans le ciel noir en une colonne phosphorescente que l'on doit voir de bien loin, de Suisse et de Savoie. A l'époque, on refuse aux habitants de Bellevaux de se servir de pierres dans les amas de décombres des maisons voisines pour construire chez eux. On les autorise par contre à empiéter quelque peu sur des masures joutant le domaine et réduites en cendres.

Les époux Abram de Baillod et Suzanne Schouffelberger ne laissent à Bellevaux aucune postérité. Que va devenir ce fief d'antan qui tant de fois déjà a passé de famille en famille?

Le trésorier Charles d'Ivernois.

Le trésorier Charles d'Ivernois le recueille de son oncle Baillod, en 1756. Il est neveu de Baillod par sa mère. Ce nouveau personnage, bien connu des Neuchâtelois, fils du procureur-général Guillaume-Pierre, était frère d'Isabelle d'Ivernois dont le souvenir est si fortement lié à celui de Rousseau, au Val-de-Travers.

Avant de devenir celui que l'on désigne sous l'appellation de « trésorier » tout court, il a fait, après avoir suivi ses classes à Neuchâtel et Berne, un stage dans les affaires à Lyon où il rejoint ses proches.

• En 1751, il hérite déjà de la moitié de la fortune de son oncle Abraham, banquier à Paris. Tout paraît réussir à cet homme dont le châtelain Louis de Meuron a pourtant fait un petit portrait, aujourd'hui au Musée, qui le montre assis, les mains jointes, sur une chaise assez lamentable et ayant l'air d'avoir avalé un crapaud ? Il est vrai qu'un autre portrait a été exécuté de lui par un artiste alors très en vogue, Diog, d'Urseren. Cette toile fut reproduite dans *Portraits neuchâtelois*, collection due à MM. Boy de la Tour et Paul de Pury.

C'est dès 1763 que Charles-Guillaume d'Ivernois sera trésorier et conseiller d'État. Il est investi du fief de Bellevaux un an après. Quelques années plus tard, il épouse Élisabeth-Marguerite de Montmollin, fille du fameux pasteur de Môtiers-Travers à qui ses démêlés avec le philosophe de Genève ont fait une célébrité.

Esprit combatif ?

Le trésorier est homme à engager procès sans sourciller lorsqu'on lèse ses droits. Il se débat contre la Ville à propos d'un incultivable terrain, mouchoir de poche joutant Bellevaux, et qu'il prétend lui appartenir. C'est qu'il n'y a pas encore de cadastre ! La Ville tient bon. D'Ivernois perd sa cause.

Une autre affaire dans laquelle il fait des difficultés à la Ville parce qu'elle autorise une construction trop proche de la sienne, le fait conclure à la démolition ! Bisbille portée devant les Quatre Ministraux. La maison du voisin restera où elle est. L'affaire a duré huit ans. Et dire qu'on reproche aujourd'hui à certains avocats de faire traîner les procès ! Plus tard ce sera la proximité du bâtiment des lessives qu'il s'agit de surélever pour y ranger les boutiques volantes de la foire, qui lui feront voir rouge.

La Promenade Noire.

Ces quelques tribulations et un extérieur de rudesse cachent un excellent cœur. Aidé de son épouse, il élève avec tendresse, dans son agréable maison de Bellevaux, neuf enfants dont un seul fera souche — Guillaume-Auguste — plus tard aussi trésorier et conseiller d'État. Guillaume-Auguste a un autre frère, François-Ferdinand d'Ivernois, qui donne généreusement à la Ville un beau terrain à condition qu'elle y démolisse des bicoques et qu'on l'organise en promenade publique reliée au Chemin-Neuf existant déjà, pour faire communiquer, — de façon plus commode que la ruelle de Bellevaux, — la rue du Pommier à la basse ville. En échange, la municipalité garantit qu'à perpétuité elle n'élèvera pas de construction sur l'emplacement. C'est en 1845.

Le trésorier et conseiller d'État Guillaume-Auguste d'Ivernois a, de son second mariage avec Marie de Dardel, cinq filles. A l'époque de celles-ci, le fief de Bellevaux a cessé d'exister comme tel. Elles s'en partagent les lots qui dès lors se disséminent. Le roi de Prusse avait racheté le fief, sauf les immeubles, en 1819.

L'ancienne Possession de Bellevaux, à Gibraltar, est acquise plus tard par une société immobilière qui la morcelle en terrains à bâtir. Ce quartier, aujourd'hui couvert de maisons, porte encore le nom de Bellevaux, prêtant à confusion avec le véritable Bellevaux, siège du fief, maison dont il convient encore de dire deux mots en terminant.

Si les titulaires du riche fief de Bellevaux font, à leur tour, à travers les siècles, des tournées dans leurs terres du reste surveillées par des intendants, s'ils se rendent, aux vendanges, au Clos de Bellevaux limité à Chantemerle par le chemin de Gibraltar, l'ancienne route de Berne, le chemin des Fahys, la Fontaine du Fol et le Saarberg, s'ils entendent avec satisfaction le grondement des chariots cahotés, chargés de cuves et de *gerles* qu'on vient vider à leur pressoir de la rue du Pommier, s'ils montent soigner leurs droits à Travers, Môtiers, Boveresse, Couvet, Plancemont, Fleurier, Saint-Sulpice, aux Bayards ou à la Chaux-d'Etailières, ils ne vouent pas moins de sollicitude à leur maison de maître plantée sur sa roche ensoleillée face à l'onde claire.

Un plan, dressé par M^{me} Henry de Bosset, l'actuelle maîtresse de céans, restitue avec exactitude certaines phases des remaniements de ces lieux pittoresques. Après que l'on eût changé l'orientation du principal corps de bâtisse en le dotant d'une tour en colimaçon desservant les étages, on réduisit cours et remises pour agrandir l'habitation proprement dite pourvue du dernier confort. Les dates de transformations marquantes sont 1644, 1730, 1768, 1834, 1876 et 1901.

L'aspect de la maison, après 1830, était celui que rendent deux dessins au crayon de Pauline d'Osterwald, conservés à Bellevaux. Une éphémère orangerie s'ouvre un temps sur la grande terrasse fleurie aux créneaux disparus. Un pavillon de jardin, à colonnettes, augmente encore le charme exquis du décor.

Dans le grand salon de Bellevaux d'aujourd'hui, sculptées sur le lambris d'une vaste cheminée, se voient côte à côte, les armoiries Bellevaux, Regnault, Gachet, Ballanche, Merveilleux, du Terreaux, Baillod et d'Ivernois.

Elles rappellent le passé capricieux et ignoré d'un fief neuchâtelois.

[14 mars 1935.]